

Salut et nouvelle naissance

Nous savons que la mort est entrée dans l'humanité avec le péché d'Adam et d'Eve. Mais Dieu avait en réserve, dans Sa grâce, un plan magnifique de salut pour tous ceux qui croient. Dans cet article, nous nous efforcerons notamment de répondre à la question suivante : “Dans l'ancienne alliance, tous ceux qui ont reçu le pardon de leurs péchés, sont-ils toujours passés par une nouvelle naissance ?”

Tous les Chrétiens savent, ou du moins devraient savoir, que le salut ne nous est offert aujourd'hui que par la repentance et la foi en Jésus-Christ. Mais qu'en était-il avant la venue de Jésus-Christ ?

De tous temps, c'est l'Esprit de Dieu qui a poussé tous les hommes à la repentance, c'est-à-dire à se reconnaître pécheurs devant le vrai Dieu, et à reconnaître qu'ils ont besoin d'être sauvés.

Pourquoi les hommes ont-ils besoin d'être sauvés ? Parce que, depuis la chute de leurs premiers ancêtres, tous les hommes sont perdus. Cela signifie qu'ils sont tous coupés de Dieu et plongés dans la mort spirituelle.

Adam et Eve avaient été créés justes, saints et parfaits. Ils jouissaient d'une parfaite communion avec leur Créateur. Lorsqu'ils ont désobéi, c'est-à-dire lorsqu'ils ont péché, la mort est entrée en eux. Leur communion avec Dieu a été rompue. Leur esprit a été plongé dans la mort spirituelle, et leur nature est devenue une nature de péché. Puis ils ont transmis cette nature de péché à tous leurs descendants. La mort s'est ainsi étendue à tous les hommes, et c'est pour cela que tous les hommes ont besoin d'être sauvés.

Dieu, dans Sa bonté et Sa miséricorde, a toujours offert aux hommes le moyen d'être sauvés. De toute éternité, Il avait prévu que Son Fils Jésus-Christ vienne S'incarner dans un corps de chair semblable au nôtre, afin d'expier notre péché sur la croix, afin que **“quiconque croit en Lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle”** (Jean 3:16).

Tous ceux qui ont été sauvés, depuis l'époque d'Adam jusqu'à aujourd'hui, n'ont pu l'être que parce que le Seigneur Jésus est venu expier leurs péchés sur la croix, et parce qu'ils ont rempli les conditions exigées par Dieu pour bénéficier de Son salut.

Le Seigneur Jésus, étant la Parole éternelle de Dieu, existe de toute éternité. Les saints de l'antiquité ne connaissaient pas Jésus venu en chair, mais ils pouvaient être en contact avec l'Esprit de Christ. Ils pouvaient être sensibles à l'action du Saint-Esprit, qui a toujours été chargé de convaincre les hommes de péché, de justice et de jugement.

Même avant la venue du Seigneur Jésus, tous les hommes avaient donc la possibilité de se reconnaître pécheurs devant Dieu et d'implorer Sa grâce. Le vrai Dieu pouvait Se révéler à eux, et leur montrer de quelle manière ils pouvaient recevoir le pardon de leurs péchés. Ils ont aussi reçu la révélation qu'il leur fallait sacrifier une victime innocente, et que sans effusion de sang, il n'y avait pas de

pardon des péchés. Cette révélation avait été reçue par des hommes comme Abel, Job et Abraham, bien avant que les Israélites reçoivent la Loi de Moïse.

Abraham, qui appartenait au départ à une famille de païens adorateurs d'idoles, est le meilleur exemple de tous ces hommes de l'antiquité qui ont été déclarés justes à cause de leur foi :

“Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, a obtenu selon la chair ? Si Abraham a été justifié par les oeuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu. Car que dit l'Écriture ? **Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice.** Or, à celui qui fait une oeuvre, le salaire est imputé, non comme une grâce, mais comme une chose due ; et à celui qui ne fait point d'oeuvre, mais qui croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est imputée à justice. De même David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres : **Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées,** et dont les péchés sont couverts ! Heureux l'homme à qui le Seigneur n'impute pas son péché ! Ce bonheur n'est-il que pour les circoncis, ou est-il également pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi fut imputée à justice à Abraham. Comment donc lui fut-elle imputée ? Était-ce après, ou avant sa circoncision ? Il n'était pas encore circoncis, il était incirconcis. Et il reçut le signe de la circoncision, **comme sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi** quand il était incirconcis, afin d'être le père de tous les incirconcis qui croient, pour que la justice leur fût aussi imputée, et le père des circoncis, qui ne sont pas seulement circoncis, mais encore qui marchent sur les traces de la foi de notre père Abraham quand il était incirconcis. En effet, **ce n'est pas par la loi que l'héritage du monde a été promis à Abraham ou à sa postérité, c'est par la justice de la foi**” (Romains 4:1-13).

Abraham a donc reçu le pardon de ses iniquités, non pas parce qu'il avait obéi à une loi ou accompli de bonnes oeuvres, mais parce que le Dieu véritable S'est révélé à lui, qu'il a eu foi en Lui, et qu'il Lui a obéi. Grâce à sa foi et à son obéissance, Abraham a été déclaré juste. En le déclarant juste, Dieu lui a donc nécessairement pardonné ses péchés.

Abraham, alors qu'il était encore païen, a donc été sensible à l'enseignement du Père, et c'est pour cela que Dieu S'est révélé à lui.

Jésus-Christ a dit :

“Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire ; et je le ressusciterai au dernier jour. Il est écrit dans les prophètes : Ils seront tous enseignés de Dieu. **Ainsi quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi.** C'est que nul n'a vu le Père, sinon celui qui vient de Dieu ; celui-là a vu le Père. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle” (Jean 6:44-47).

Depuis la chute de l'humanité jusqu'à présent, Dieu le Père a donc toujours enseigné tous les hommes. Quel est cet enseignement ? Par Son Esprit, le Père parle au coeur des hommes, pour leur montrer, notamment au travers de Sa création, qu'il existe un Créateur, qu'ils sont coupés de ce Créateur à cause de leur péché, mais qu'il est possible de Le rencontrer, par la grâce et par la foi.

Les hommes qui ont vécu sur la terre **avant** la venue du Seigneur Jésus ont donc tous été enseignés par le Père. Ceux qui, comme Abraham, ont reçu l'enseignement du Père, ont été attirés au vrai Dieu, qui leur a révélé de quelle manière ils pouvaient être sauvés. Ils ont été pardonnés de leurs péchés et ont été déclarés justes, parce qu'ils se sont repentis, et qu'ils se sont tournés vers le vrai Dieu pour recevoir Sa grâce.

La Loi de Moïse ne pouvait sauver personne. Pour que la Loi puisse sauver un pécheur, il aurait fallu qu'il obéisse à tous les commandements de la Loi, ce qui était impossible, parce que la chair rendait la Loi sans force (Romains 8:3).

Tous ceux qui ont été sauvés, avant la venue de Jésus-Christ, n'ont pu être sauvés que par la grâce et par la foi. Leur salut n'a été rendu possible que grâce au sacrifice substitutif qui allait être accompli **plus tard** par la mort du Seigneur Jésus sur la croix. Ceux qui ont été sauvés ont reçu leur salut, en quelque sorte, **par anticipation**.

Les hommes qui ont vécu sur la terre **après** la venue du Seigneur Jésus ont, eux aussi, tous été enseignés par le Père. Ceux qui ont reçu l'enseignement du Père ont été infailliblement attirés à Jésus-Christ. Ils sont entrés, d'une manière ou d'une autre, en contact avec le message de l'Évangile, et ont pu recevoir le salut par la repentance et la foi au Seigneur Jésus.

Dans tous les cas, que ce soit avant ou après la venue de Jésus-Christ, nous voyons que le salut ne pouvait, et ne peut toujours être reçu, que par la grâce et par la foi. En Se révélant à tous ceux qui allaient devenir Ses saints, Dieu leur a toujours d'abord fait comprendre qu'ils étaient pécheurs, qu'ils devaient s'humilier devant leur Créateur, et qu'ils avaient besoin de Sa grâce et de la foi pour être pardonnés et sauvés.

Nous pouvons à présent commencer à répondre à la question posée en introduction : "Dans l'ancienne alliance, tous ceux qui ont reçu le pardon de leurs péchés, sont-ils toujours passés par une nouvelle naissance ?"

Nous savons que la mort spirituelle est d'abord entrée **dans l'esprit** d'Adam et d'Eve, au moment même où ils ont péché. Leur esprit est immédiatement tombé dans la mort spirituelle, c'est-à-dire qu'il a été coupé de Dieu, qui est la Source de la Vie éternelle. Dieu avait dit à Adam :

"Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras" (Genèse 2:16-17).

De son côté, l'apôtre Paul a écrit aux Romains :

"C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché, ... car jusqu'à la loi le péché était dans le monde. Or, le péché n'est pas imputé, quand il n'y a point de loi. Cependant la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression

semblable à celle d'Adam, lequel est la figure de celui qui devait venir. Mais il n'en est pas du don gratuit comme de l'offense ; car, si par l'offense d'un seul il en est beaucoup qui sont morts, à plus forte raison **la grâce de Dieu et le don de la grâce** venant d'un seul homme, Jésus-Christ, ont-ils été abondamment répandus sur beaucoup. Et il n'en est pas du don comme de ce qui est arrivé par un seul qui a péché ; car c'est après une seule offense que le jugement est devenu condamnation, tandis que le don gratuit devient justification après plusieurs offenses. **Si par l'offense d'un seul la mort a régné par lui seul, à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice régneront-ils dans la vie par Jésus-Christ lui seul.** Ainsi donc, comme par une seule offense la condamnation a atteint tous les hommes, de même par un seul acte de justice **la justification qui donne la vie s'étend à tous les hommes**" (Romains 5:12-18).

C'est par un seul homme, Adam, que le péché est entré dans le monde. Et c'est aussi par un seul Homme, Christ, que la justification qui donne la vie s'est étendue à tous les hommes, du moins à tous ceux qui ont cru.

Abraham a été déclaré juste par sa foi. En le déclarant juste, Dieu lui a pardonné ses péchés, et lui a communiqué Sa Vie.

De même que la mort est d'abord entrée **dans l'esprit** d'Adam, bien des siècles avant qu'il ne meure physiquement, de même, la vie de Dieu pénètre d'abord **dans l'esprit** de ceux qui ont cru, et qui ont bénéficié de la grâce de Dieu pour être sauvés de leurs péchés.

Si la vie de Dieu entre dans l'esprit de tous ceux qui sont sauvés, parce qu'ils ont été justifiés par la foi, il est donc clair que leur esprit passe alors par une nouvelle naissance spirituelle.

Si Abraham, quand il a été justifié par la foi, avait "simplement" reçu le pardon de ses péchés, mais sans que son esprit passe par une nouvelle naissance, il n'aurait pas pu être réellement sauvé.

Si Abraham n'avait pas reçu la vie éternelle dans son esprit, au moment où Dieu l'a déclaré juste, cela signifie que son esprit serait demeuré dans la mort spirituelle. Et si Abraham était entré dans l'éternité avec son esprit toujours plongé dans la mort spirituelle, il n'aurait certainement pas pu être sauvé.

Nous savons que nous ne pouvons pas passer par une nouvelle naissance **après** notre mort physique. La nouvelle naissance ne peut être reçue que sur cette terre, **avant** notre mort.

Le fait qu'Abraham ait reçu le pardon de ses péchés avant sa mort physique signifie donc bien qu'il a été sauvé. Or, personne ne peut être sauvé sans que son esprit passe par une nouvelle naissance. Dire que nous pouvons être sauvés et pardonnés, sans passer par une nouvelle naissance dans notre esprit, cela n'a aucun sens. Personne ne peut être déclaré juste devant Dieu sans passer par une nouvelle naissance.

Jésus a dit à Nicodème :

“En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître ? Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, si un homme ne naît d'eau et d'Esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit. Ne t'étonne pas que je t'aie dit : Il faut que vous naissiez de nouveau” (Jean 3:3-7).

Toutefois, avant la venue de Jésus, même s'ils pouvaient recevoir le pardon de leurs péchés et la nouvelle naissance, les saints de l'ancienne alliance se trouvaient confrontés à trois impossibilités :

- Ils ne pouvaient pas faire partie de l'Epouse de Jésus-Christ. Car, pour faire partie de l'Epouse de Jésus-Christ, il faut non seulement être sauvé et né de nouveau, mais aussi être baptisé d'eau et d'Esprit.

- Ils ne pouvaient pas être remplis du Saint-Esprit, si ce n'est certaines personnes, à certains moments particuliers. En effet, le Saint-Esprit n'a été répandu avec puissance qu'au jour de la Pentecôte, sur des disciples de Jésus qui avaient cru et qui étaient baptisés d'eau. Jusqu'à ce jour, comme le Seigneur Jésus l'a dit à Ses disciples, le Saint-Esprit était **avec eux**, mais Il n'était pas encore **en eux** (Jean 14:17). Aujourd'hui, le Seigneur peut, et veut remplir (ou “baptiser”) de Son Esprit tous Ses disciples qui Le Lui demandent et qui Lui obéissent.

- Ils ne pouvaient pas avoir une pleine victoire sur le péché et la chair, ni marcher pleinement par l'esprit. En effet, ce n'est que lorsque nous sommes remplis de l'Esprit, et lorsque nous avons compris l'oeuvre de Christ à la croix, que nous pouvons commencer à marcher par l'esprit. Ce n'était pas le cas des saints de l'ancienne alliance. Ces saints se trouvaient, dans leur vie pratique, dans une situation comparable à celle des Chrétiens charnels aujourd'hui.

Un Chrétien charnel est bien passé par la nouvelle naissance, mais il n'a pas encore compris comment avoir une pleine victoire sur la chair et sur le péché. Il ne parvient pas encore à être délivré de l'emprise du péché qui habite dans son “corps de mort”. Il se trouve toujours dans la situation décrite par Paul dans l'épître aux Romains :

“Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. **Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair : j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien.** Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. **Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la**

loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ?” (Romains 7:14-24).

Ce cri de désespoir n'est pas le cri d'un païen, ni de quelqu'un qui n'est pas né de nouveau. C'est le cri d'un disciple de Jésus-Christ qui désire sincèrement marcher dans la pleine justice de Dieu, mais qui se rend compte qu'il n'y parvient pas, et qui aspire ardemment à être délivré de cette puissance de P2CH2 qui demeure dans ses membres.

Grâces soient rendues à Dieu ! En Christ, il est maintenant possible d'être délivré de cette puissance de péché et de mort, que Paul appelle "la chair" ! Il est possible de ne plus être esclave de la chair et du péché ! Ce qui était impossible aux saints de l'ancienne alliance est à présent possible à ceux de la nouvelle alliance !

Pour cela, il nous suffit de comprendre pleinement l'oeuvre de Christ, et la signification de Sa mort et de Sa résurrection : en Lui, nous sommes également morts au péché et à toute notre vie passé de pécheurs perdus ! En Lui encore, nous sommes pleinement ressuscités à une vie entièrement nouvelle, qui est la Vie même de Dieu ! En Lui, nous avons compris que la loi de l'Esprit de Vie nous a libérés de la loi du péché et de mort, même si cette loi continue à être présente dans nos membres !

Cela, les saints de l'ancien temps ne pouvaient absolument pas le comprendre ni le vivre ! Il suffit de lire le récit de leur vie pour réaliser à quel point les meilleurs d'entre eux, par exemple Abraham ou David, pouvaient encore parfois être esclaves de la chair et du péché !

C'est pour cela que Jésus-Christ a dit qu'ils ne pouvaient pas pleinement obéir à la volonté de Dieu, **"à cause de la dureté de leur coeur"** (Matthieu 19:8). Même après avoir reçu le pardon de leurs péchés et la vie de Dieu dans leur esprit, leur "coeur" restait dur.

Par "leur coeur," il faut ici entendre "leur âme". En effet, leur être psychique, leurs pensées, leurs sentiments, leurs désirs et leur volonté, étaient encore remplis de tout ce qui provenait de leur chair. La chair rendait souvent la Parole de Dieu sans force dans leur vie, car ils n'avaient pas la possibilité de dominer complètement cette puissance de péché qui demeurait dans leurs membres.

Les saints de l'ancienne alliance, étant sauvés, auront accès au Royaume éternel de Dieu. Ils seront bien présents aux noces de l'Agneau, mais en tant qu'amis de l'Epoux, et non en tant que membres de l'Epouse. Voici ce que déclarait Jean-Baptiste, le plus grand de tous les prophètes de l'ancienne alliance :

"Celui à qui appartient l'épouse, c'est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, éprouve une grande joie à cause de la voix de l'époux : aussi cette joie, qui est la mienne, est parfaite" (Jean 3:29).

Nous pouvons également constater, en étudiant Apocalypse 21, qu'il y aura, dans le Royaume éternel de Dieu, après le Jugement Dernier, trois parties distinctes : le nouveau ciel, la nouvelle terre, et la Jérusalem Céleste.

La Jérusalem Céleste sera la demeure permanente de l'Épouse de Christ (Apocalypse 21:2, 9). Il n'y a "point de temple dans la Nouvelle Jérusalem, car le Seigneur Dieu tout-puissant est son temple, ainsi que l'agneau" (Apocalypse 21:22).

Le nouveau ciel sera la demeure permanente des saints de l'ancienne alliance. Car il y a un temple de Dieu dans ce nouveau ciel, ainsi qu'une arche de Son alliance (Apocalypse 11:19).

La nouvelle terre sera la demeure permanente de tous les autres sauvés. Parmi ces derniers, figureront notamment ceux qui ont cru en Jésus-Christ, mais qui n'ont pas été baptisés d'eau et d'Esprit. Nous pouvons donc comprendre pourquoi les premiers Chrétiens attachaient autant d'importance à baptiser immédiatement les nouveaux convertis, et à prier aussitôt pour qu'ils reçoivent le baptême du Saint-Esprit !

Tous les saints qui auront accès au Royaume de Dieu seront dans une parfaite félicité, et pourront se connaître et se fréquenter (Apocalypse 21:24-26). Mais ils n'occuperont pas la même place dans ce Royaume.

Certains peuvent être offusqués de réaliser qu'il y aura des places différentes dans le Royaume éternel de Dieu. Mais aucun des saints qui auront accès à ce Royaume ne sera offusqué. Car tous auront une claire révélation de la parfaite justice de Dieu. Ils se réjouiront de Sa grâce, et recevront des réponses parfaitement satisfaisantes à toutes leurs questions !

Aujourd'hui, nous devons toutefois nous réjouir de savoir qu'un plein salut est toujours accessible à tous les hommes qui écoutent l'enseignement du Père. Tous peuvent répondre à cet enseignement et devenir des disciples de Christ.

Tous les disciples de Christ peuvent avoir une pleine compréhension de la nature et de la qualité de leur esprit régénéré. Ils peuvent réaliser qu'ils sont "assis en Christ dans les lieux célestes". Ils peuvent avoir une claire compréhension de leur mort et de leur résurrection en Christ ! Ils peuvent avoir une pleine victoire sur le péché et sur la chair ! Ils peuvent apprendre à marcher par l'esprit, comme Jésus a marché sur cette terre !

Aujourd'hui, Dieu appelle encore tous les hommes à se repentir et à croire en Jésus Son Fils, non seulement pour être pardonnés, sauvés et régénérés dans leur esprit, mais aussi pour faire partie de l'Épouse de Christ, en étant baptisés d'eau et d'Esprit.

Les saints de l'Ancien Testament n'avaient pas cette grâce, même si la grâce du salut leur était accessible par la foi. Ils pouvaient être pardonnés, sauvés et régénérés, mais ils ne pouvaient pas faire partie de l'Épouse de Christ, ne connaissant ni Christ, ni la puissance de la croix, ni le baptême d'eau, ni le baptême de l'Esprit. Ils n'avaient reçu qu'une partie de la lumière que nous avons reçue en Christ.

Aujourd'hui, c'est à nous, disciples de Jésus-Christ, que la plus grande grâce de Dieu a été faite : celle de pouvoir connaître Christ, et celle de pouvoir faire partie de Son Épouse bien-aimée !

C'est à nous, Chrétiens de la nouvelle alliance dans le sang de Jésus, qu'a été accordée la grâce suprême de pouvoir "être en Christ", et de pouvoir pleinement glorifier le Seigneur, dès à présent dans ce monde, parce que nous avons été rendus capables de Lui obéir parfaitement.

Nous recevrons, au retour prochain du Seigneur, un corps physique glorifié à l'image du Sien, et nous serons pour toujours avec Lui ! Alors sera parfaitement manifesté le grand salut que Christ nous a acquis par Son sacrifice ! Alors sera parfaitement accompli le magnifique plan de salut proposé par Dieu à toute l'humanité, en Son Fils Bien-Aimé.

Alors sera aussi pleinement réalisée la bénédiction accordée par Dieu à Abraham le croyant, lorsqu'Il lui a annoncé que toutes les nations de la terre seraient bénies en sa postérité.

"Comme Abraham crut à Dieu, et que cela lui fut imputé à justice, reconnaissez donc que ce sont ceux qui ont la foi qui sont fils d'Abraham. Aussi l'Ecriture, prévoyant que Dieu justifierait les païens par la foi, a d'avance annoncé cette bonne nouvelle à Abraham : **Toutes les nations seront bénies en toi ! de sorte que ceux qui croient sont bénis avec Abraham le croyant.** Car tous ceux qui s'attachent aux oeuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi. Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles. Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, – car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, – **afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis.** Frères je parle à la manière des hommes, une disposition en bonne forme, bien que faite par un homme, n'est annulée par personne, et personne n'y ajoute. Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il n'est pas dit : et aux postérités, comme s'il s'agissait de plusieurs, mais en tant qu'il s'agit d'une seule : et à ta postérité, c'est-à-dire, à Christ. Voici ce que j'entends : une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard. Car si l'héritage venait de la loi, il ne viendrait plus de la promesse ; or, c'est par la promesse que Dieu a fait à Abraham ce don de sa grâce. Pourquoi donc la loi ? Elle a été donnée ensuite à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite ; elle a été promulguée par des anges, au moyen d'un médiateur. Or, le médiateur n'est pas médiateur d'un seul, tandis que Dieu est un seul. La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu ? Loin de là ! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi. **Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.** Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. **Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.** Il n'y a plus ni Juif

ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse" (Galates 3:6-29).

Dans ce texte splendide, nous voyons que l'alliance conclue entre Dieu et Abraham, et la nouvelle alliance conclue dans le sang de Jésus, sont en fait une seule et même alliance, la seconde prolongeant, confirmant et élargissant la première. L'alliance du Sinaï n'était qu'une parenthèse provisoire, en attendant la pleine grâce qui devait venir en Christ, et qui devait confirmer l'alliance conclue précédemment avec Abraham, et l'étendre à tous les hommes.

La promesse de la venue de Christ, en tant que descendance d'Abraham, était déjà comprise dans l'alliance conclue entre Dieu et Abraham. C'est **en Christ** que toutes les nations peuvent aujourd'hui être bénies.

Or la pleine bénédiction consiste à connaître Dieu, et Celui qu'Il a envoyé, Jésus-Christ, non seulement pour recevoir en Lui le pardon des péchés et la vie éternelle, mais aussi pour faire partie de Son Epouse, et pour avoir accès au trône même de Dieu dans l'éternité.

Cette bénédiction dépasse donc de loin le fait de recevoir le pardon de nos péchés et d'être sauvé ! Elle nous ouvre la porte du Lieu Très Saint de la Présence divine ! Elle nous place, en Christ, dans une position de parfaite intimité avec le Créateur de l'Univers, ce qu'aucun saint de l'antiquité ne pouvait concevoir ou imaginer !

"C'est pourquoi nous devons d'autant plus nous attacher aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne soyons emportés loin d'elles. Car, si la parole annoncée par des anges a eu son effet, et si toute transgression et toute désobéissance a reçu une juste rétribution, comment échapperons-nous en négligeant un si grand salut, qui, annoncé d'abord par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'ont entendu, Dieu appuyant leur témoignage par des signes, des prodiges, et divers miracles, et par les dons du Saint-Esprit distribués selon sa volonté" (Hébreux 2:1-4).

Gloire à Dieu pour Sa grâce ineffable ! Que les yeux de tous les Chrétiens puissent s'ouvrir à la grandeur de cette grâce ! Que la foi de chacun puisse être puissamment fortifiée par cette révélation !

Article de **Henri Viaud-Murat**